

République démocratique du Congo

La croissance du PIB s'est accélérée entre 2011 et 2012, passant de 6.9 % à 7.2 % en dépit de la situation politique et de l'insécurité qui règne dans l'Est. Cette amélioration économique est due à la vitalité du secteur minier et au dynamisme du commerce, de l'agriculture et de la construction. Les projections indiquent que cette tendance devrait se poursuivre en 2013 (8.2 %). Toutefois, ces perspectives dépendront de la stabilité politique, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les provinces orientales du pays et de la poursuite des réformes structurelles engagées.

Les efforts de stabilisation du cadre macroéconomique se poursuivent à un rythme assez soutenu, grâce à la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive, à l'assouplissement graduel de la politique monétaire et à un rebond des recettes d'exportation.

Au cours des deux dernières décennies, la structure de l'économie de la RDC n'a pas fondamentalement changé. Elle reste tributaire de l'exploitation minière et de l'agriculture. Les ressources publiques provenant de l'exploitation minière sont dérisoires au regard du potentiel du pays. Les sérieux problèmes alimentaires auxquels est confrontée la population attestent de la faible productivité du secteur agricole.

Vue d'ensemble

La République démocratique du Congo réalise une croissance de 7.2 % en 2012 malgré un contexte économique et financier mondial difficile et une situation politico-sécuritaire interne préoccupante. Cette performance est essentiellement stimulée par les industries extractives, le commerce, l'agriculture et la construction. Elle profite aussi de la stabilité macroéconomique et du dynamisme de la demande intérieure. Compte-tenu de la demande mondiale de minerais et de l'importance des investissements réalisés dans ce secteur ces dernières années, la croissance devrait poursuivre sa progression pour atteindre 8.2 % en 2013 et 9.4 % en 2014.

Les politiques macroéconomiques mises en œuvre en 2012 visent la réduction de l'inflation, la stabilisation du taux de change et l'accroissement des réserves de devises afin de garantir une meilleure prévisibilité et d'accompagner efficacement le développement de l'activité économique. La discipline affichée au niveau des finances publiques et l'assouplissement de la politique monétaire permettent une meilleure maîtrise de l'inflation qui s'est établie à 6.4 % contre 15.4 % en 2011. La Banque centrale du Congo (BCC) a considérablement réduit son taux directeur de 21 % à 6 % entre fin 2011 et 2012 pour accroître le crédit à l'économie. L'augmentation des réserves issue du rebond des exportations a permis d'augmenter la couverture des importations de 7.2 semaines en fin 2011 à 8.6 semaines fin 2012.

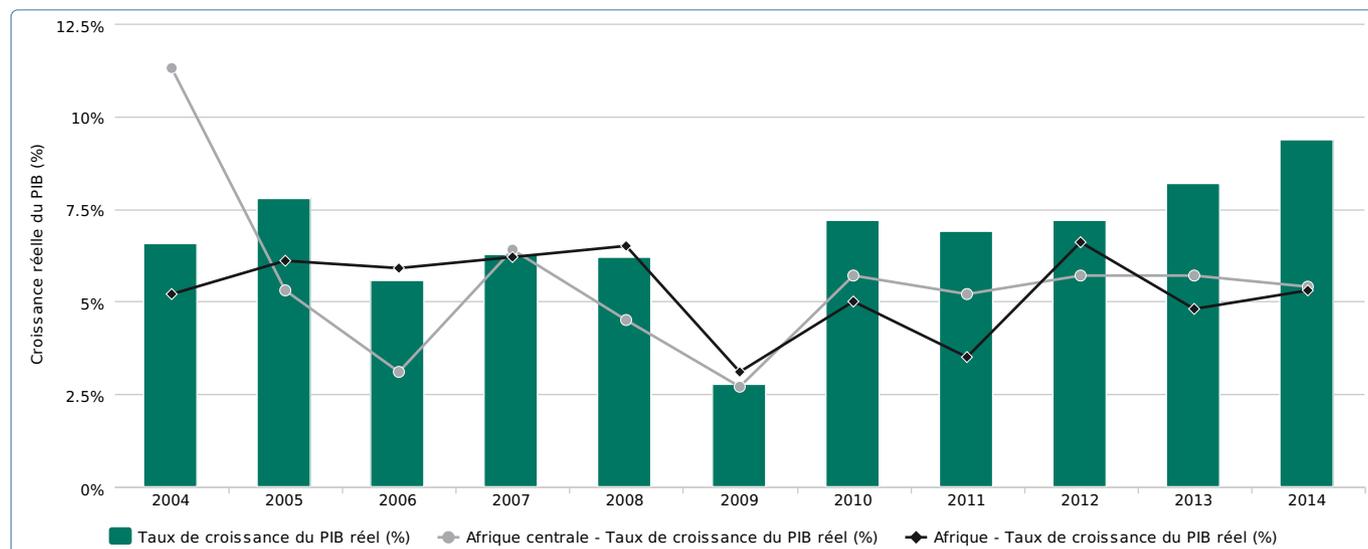
Sur le plan de la politique fiscale, l'impôt sur le chiffre d'affaires a été remplacé en 2012 par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de soutenir la croissance. Le rapport *Doing Business* 2013 indique que le pays a reculé d'un rang, passant de la 180^e à la 181^e place en raison des faiblesses dans l'accès à l'électricité, la protection des investisseurs, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats. Certains progrès ont toutefois été réalisés en matière d'octroi des permis, de transfert de propriété et de règlement de l'insolvabilité. Les perspectives s'annoncent néanmoins prometteuses suite à l'adhésion du pays à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada).

La pauvreté contraste avec les immenses potentialités naturelles du pays. En 2012, la situation sociale reste précaire, nonobstant la poursuite de la croissance. Les bas salaires, les conditions difficiles d'accès au travail ainsi qu'un important déficit nutritionnel tirent vers le bas la situation sanitaire.

Fin 2012, la situation était très difficile dans la province du Nord-Kivu en raison d'une nouvelle rébellion dénommée M23 (Mouvement du 23 mars). Ce mouvement revendique le respect des accords passés entre le Gouvernement et l'ancien mouvement rebelle, dont il est issu, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). Il conteste violemment les élections de 2011. Cette insécurité favorise l'exploitation illicite des minerais et affecte négativement l'agriculture, la circulation des denrées alimentaires ainsi que la collecte des recettes publiques dans cette zone. Dans certaines contrées, l'insécurité a retardé la rentrée scolaire.

Depuis 1990, l'économie n'a pas connu de changements structurels importants. L'agriculture et les industries extractives constituent les principaux piliers de l'activité économique (50 % du PIB). Les recettes fiscales découlant de l'exploitation minière sont dérisoires. Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB, 75 % de la population souffre d'insécurité alimentaire.

Figure 1: Taux de croissance du PIB réel 2013 (C)



2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815967>

Tableau 1 : Indicateurs Macroéconomiques

	2011	2012	2013	2014
Taux de croissance du PIB réel	6.9	7.2	8.2	9.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.2	4.6	5.6	6.8
Inflation IPC	15.4	6.4	5.9	5.5
Balance budgétaire % PIB	-0.4	-6.2	-5.2	-3
Balance courante % PIB	-11.5	-11.1	-11	-9.1

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932818684>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2007	2011
Agriculture, sylviculture et pêche	-	-
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	22.8	22.2
Construction	4.4	4.7
Electricité, gaz et eau	1.3	1.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Extractions	-	-
Finance, assurance et solidarité sociale	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	10.1	7.3
Services des administrations publiques	-	-
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Industries manufacturières	20.7	23.2
Mines	5.5	8.4
Autres services	0	0
Administration publique et services personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	6.8	7.4
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Services sociaux	-	-
Transports, entreposages et communications	14.3	12.2
Transport, communications et information	-	-
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	14.1	13.5
Vente en gros et de détail, immobilier	-	-

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932819672>

L'économie reste relativement dynamique en 2012 avec une croissance de 7.2 %. La hausse des cours mondiaux des minerais a bénéficié aux industries extractives. La stabilité du taux de change et la réhabilitation des infrastructures routières ont permis l'expansion du commerce. Sous l'impulsion de la politique gouvernementale des grands travaux, la branche construction conserve son dynamisme de 2011. Les performances des branches industries manufacturières et transports sont peu significatives. La branche énergie pèse négativement sur la croissance.

L'agriculture représente près de 40 % du PIB et occupe 70 % de la population. Sa production s'est globalement accrue en 2012 grâce aux performances observées dans la production de café (9.2 %) et de bois de grume et sciés (0.1 %) et à la remise en état de plusieurs routes de desserte agricole. La production vivrière a quelque peu repris en raison des appuis que le Gouvernement a accordé aux petits exploitants ces dernières années (distribution de tracteurs, d'engrais et de semences améliorées, etc.). La campagne agricole lancée en 2012

devrait renforcer le dynamisme de la branche dans les prochaines années. Un financement gouvernemental (23 millions USD) sera alloué à la production végétale, piscicole et animale, à l'entretien des routes de desserte agricole, et à l'amélioration des conditions de vie des paysans, notamment grâce à un meilleur accès à l'eau potable.

La performance des industries extractives est imputable à la bonne tenue des cours des minerais et à l'importance des investissements qu'elles ont attiré ces dernières années (environ 2 milliards USD pour Tenke Fungurume Mining, 1.5 milliard pour Kamoto Copper Company et 0.75 milliard pour Metalkol). Toutefois, des divergences ont été observées dans l'évolution de l'exploitation des différents produits. De septembre 2011 à septembre 2012, les volumes de cuivre, de cobalt et de zinc produits se sont accrus respectivement de 24.60, 22.27 et 5.65 % alors que ceux de diamant et de pétrole se sont repliés de 16.9 et 1.1 %. La production de cuivre était de 500 000 tonnes en 2012 et celle de l'or était inférieure à une tonne.

La baisse de la production de diamant industriel résulte des difficultés d'exploitation expérimentées par la Société minière de Bakwanga (Miba), notamment du fait de l'épuisement des gisements détritiques. Quant au diamant artisanal, ce secteur a manqué d'investissement et s'est trouvé pénalisé par une nouvelle opération imposée par le Gouvernement aux exploitants : désoxyder le diamant avant exportation. La baisse de la production de pétrole brut s'inscrit dans la continuité du repli observé en 2011 et est liée au reconditionnement de quelques puits de la société Perenco. La production de pétrole devrait néanmoins s'accroître dans les prochaines années avec l'entrée en exploitation des zones potentiellement pétrolifères du parc des Virunga et du lac Albert actuellement explorées par les firmes Soco International et Total.

Au niveau du secteur secondaire, les industries manufacturières contribuent faiblement à la croissance (2.08 points) en 2012, en raison de la vétusté de leur outil de production, de leur capacité limitée à utiliser de nouvelles technologies, des effets de la concurrence étrangère ainsi que de la carence en énergie électrique. La branche énergie grève légèrement la croissance (-0.01 points). Ceci tient aux difficultés technico-financières que connaissent depuis plusieurs années, la Société nationale d'électricité (SNEL) et la Régie de distribution des eaux (Regideso). Ces difficultés sont liées au non-paiement des arriérés des factures de consommation de l'Etat qui occasionnent chaque année des pertes estimées à 30 et 50 millions USD respectivement.

Comme en 2011, la contribution à la croissance du secteur tertiaire est relativement forte. L'expansion du commerce s'explique par la stabilité du taux de change, l'amélioration des infrastructures routières et les mesures de désengorgement des ports de Matadi et Boma. Globalement, la branche transports et communications contribue de 3.7 points à l'accroissement du PIB en 2012. La sous-branche des télécommunications réalise une croissance de 8.2 % compte tenu de l'augmentation de la demande. Deux nouveaux opérateurs des télécommunications (Africell et Orange) rejoignent le marché congolais en 2012. Le secteur des transports fléchit quelque peu dans certaines de ses composantes, notamment le transport ferroviaire à cause de l'état défectueux de ses véhicules. La branche des services connaît une faible progression alors que l'organisation du 14^e sommet de la francophonie a eu une incidence positive sur l'hôtellerie. Cette faible performance s'explique par la baisse de l'activité hôtelière dans la partie Est du pays à la suite des conflits armés, le tourisme étant l'une des principales activités économiques du Nord-Kivu.

L'analyse des composantes de la demande montre que l'accélération de la croissance en 2012 profite du dynamisme de la consommation privée, de la consommation publique et de l'investissement. Ces composantes de la demande ont respectivement contribué au PIB à hauteur de 31.6, 16.3 et 51.3 %. La demande privée a été à l'origine du dynamisme du commerce de gros et de détail. De 2011 à 2012, le taux d'investissement est passé de 20.5 à 28.2 % du PIB. Les investissements directs étrangers (IDE) sont passés de 1 596 à 1 620.8 millions USD en raison de l'attrait exercé par les industries extractives, des travaux de réhabilitation des infrastructures de base et du développement du secteur immobilier privé.

Les effets combinés des investissements attirés par les industries extractives ces dernières années, de la campagne agricole lancée en 2012 et des travaux de réhabilitation des infrastructures, notamment l'installation de la fibre optique, devraient permettre une accélération de la croissance qui pourrait s'établir à 8.2 % en 2013 et 9.4 % en 2014. L'entrée en exploitation de plusieurs entreprises minières créées récemment (Banro, Kibali Gold, Randgold, etc.) pourra également stimuler l'économie. La production de cuivre devrait dépasser 600 000 tonnes en 2013 et atteindre près de 1 million en 2014 ; celle de l'or est estimée à 2 tonnes pour 2013 et grimperait à 14 tonnes en 2014. La vigueur attendue du secteur minier pourrait en outre dopper d'autres segments de l'économie.

Ces projections demeurent toutefois tributaires des cours mondiaux des minerais et de la situation sécuritaire à l'Est du pays. La persistance de la guerre pourrait affecter l'indice de confiance des opérateurs économiques et freiner certaines activités sous l'effet de la pression exercée par les dépenses militaires sur les finances publiques. Aussi, les faiblesses liées au secteur de l'énergie et la frilosité du climat des affaires qui en découleront pourraient compromettre la stabilité macroéconomique.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

La politique macroéconomique conduite en 2012 est conforme aux orientations du Programme économique du gouvernement (PEG) soutenu par le FMI. Elle vise essentiellement à contenir l'inflation, stabiliser le taux de change et accroître les réserves en devises. Le gouvernement s'est employé à augmenter les recettes fiscales et à resserrer certaines dépenses publiques tout en faisant en sorte de ne pas nuire à la croissance. Pour sa part, la Banque centrale a assoupli la politique monétaire tout en veillant à l'adéquation flux réels-flux monétaires afin d'accompagner le développement de l'activité économique.

Afin de préserver la stabilité macroéconomique, le gouvernement a mené une politique budgétaire rigoureuse. Il a néanmoins engagé des dépenses pour soutenir la croissance. Au vu de la volatilité de certaines recettes, il a suivi scrupuleusement son plan d'engagement pour s'assurer de la viabilité budgétaire.

En 2012, les recettes publiques totales ont représenté 32.4 % du PIB. Une baisse de 3.4 points par rapport à 2011, en raison de la non-exécution des appuis budgétaires (dons) qui représentaient 12.2 % du PIB en 2011. Ceci tient à l'adoption en retard du budget 2012 (juin 2012) par le Parlement et aux incertitudes du contexte politique post-électoral. Toutefois, les efforts conjugués au plan fiscal (instauration de la TVA et réformes douanières) ont permis d'accroître les recettes fiscales de 8.8 points.

Pour élargir son espace budgétaire, le gouvernement a dû limiter les exonérations fiscales, abandonner la prise en charge de la fiscalité pétrolière, taxer les appels téléphoniques, renforcer les capacités de la brigade douanière, et appliquer la TVA à certains produits de grande consommation autrefois exonérés. L'abandon de la prise en charge de la fiscalité pétrolière a rapporté 70 milliards CDF (franc congolais) et l'élargissement de l'impôt professionnel sur le revenu à toutes les institutions politiques et tous les employés congolais des ambassades et organismes internationaux, 100 milliards CDF.

Dans la même logique, l'État a tenté de resserrer ses dépenses, sans succès. Elles ont représenté 38.6 % du PIB contre 36.2 % en 2011. Elles ont été dominées par les dépenses de rémunération, les dépenses de fonctionnement et les dépenses urgentes. Ces dernières, stimulées par le conflit dans les provinces orientales, constituent 15.7 % des dépenses contre 9.3 % en 2011. Quant aux dépenses en capital, elles comptent pour 21.7 % du total des dépenses contre 19.5 % en 2011. Afin de soutenir la croissance, le gouvernement a engagé 23 millions USD dans la campagne agricole 2012. Globalement, l'exécution du budget a débouché sur un déficit de 6.1 % du PIB contre un déficit de 0.4 % en 2011.

En 2013, le gouvernement entend accroître sa capacité à maintenir la stabilité macroéconomique et financer sa politique de grands travaux. Son budget qui se fonde sur un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et distingue financements central et provincial, a été arrêté à 6 973.9 milliards CDF, soit un accroissement de 4.1 % par rapport à 2012. Dans le cadre du processus de dédollarisation de l'économie, l'État assurera à partir de 2013, l'essentiel de ses paiements en CDF, y compris la dette intérieure après certification et négociation d'une remise à travers un mécanisme de titrisation.

Tableau 3 : Opérations financières de l'état (pourcentage du PIB)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes totales (avec dons)	24.3	33	35.8	32.5	36.4	38.8
Recettes fiscales	16.8	18.9	23.6	32.4	33.4	33.1
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-
Dons	7.5	14.1	12.2	0	3	5.7
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	28.5	30.6	36.2	38.6	41.6	41.8
Dépenses courantes	20.7	16.5	16.8	20.7	20.7	20.7
Sans les intérêts	15.3	14.3	14.6	18.7	18.8	18.8
Salaires	6	5.9	6	6.7	9.9	11.8
Intérêts	5.5	2.2	2.2	2.1	2	1.9
Solde primaire	1.3	4.6	1.8	-4.1	-3.2	-1.1
Solde global	-4.2	2.4	-0.4	-6.2	-5.2	-3

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932820660>

Politique monétaire

La Banque centrale du Congo (BCC) a assoupli sa politique monétaire pour accompagner le développement de l'activité économique. Pour réguler la liquidité, elle a modifié son taux directeur, qui est passé de 20 % fin 2011 à 6 % à fin 2012. Elle a maintenu inchangé le coefficient de réserve, utilisé les billets de trésorerie et acheté des devises.

En 2012, la masse monétaire s'est accrue de 15 % sous l'influence des avoirs extérieurs nets qui ont augmenté de 65.8 % par rapport à 2011. Les avoirs intérieurs nets ont quant à eux subi une diminution de 11.7 % suite au resserrement du crédit à l'État. L'accroissement de la masse monétaire procède aussi de l'augmentation des dépôts en devise pour un montant équivalent à 202.6 milliards CDF, ce qui a conduit à un taux de dollarisation de 68.7 %.

Pour faciliter les transactions en CDF et limiter les coûts de son action, en juillet 2012, la BCC a injecté de nouveaux billets de banque, 1 000, 5 000 puis 10 000 CDF. L'opération a été réalisée de manière progressive, afin d'éviter un glissement de l'inflation et du taux de change. L'inflation, qui résulte essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, était de 15.4 % en 2011. Elle s'est ralentie à 6.4 % en 2012. Le taux de change s'est, quant à lui, stabilisé autour de 920 CDF pour 1 USD.

L'inflation devrait poursuivre cette tendance baissière et s'établir à 5.9 % pour 2013. La BCC prévoit de mettre en œuvre un cadre adéquat de prévisions de la liquidité pour une meilleure régulation et de développer des opérations de réglage fin afin de tenir compte des écarts éventuels entre les prévisions et les souscriptions des billets de trésorerie. Une révision à la baisse du taux directeur est également attendue ainsi qu'une réduction du coefficient de réserves dont l'objectif sera de renflouer les établissements de crédit et de leur permettre d'allouer les réserves libérées au financement de l'économie en monnaie nationale. La BCC prévoit également d'appliquer un coefficient discriminatoire entre les dépôts en CDF et en devises pour favoriser la collecte de l'épargne en monnaie nationale.

Pour réduire le risque de crise systémique dans le secteur bancaire en cas de problème de liquidités en devises étrangères, la BCC lancera à partir de 2013, des actions visant à dédollariser l'économie. S'agissant de la politique de change, la BCC gardera un régime de change flottant administré afin de réduire la volatilité du taux de change. Elle confortera le niveau de ses réserves de change (8.6 semaines fin 2012) jusqu'à atteindre une couverture de 6 mois d'importations à l'horizon 2016.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La République démocratique du Congo est membre de plusieurs organisations sous-régionales, notamment la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe), le Comesa (Marché commun pour l'Afrique

orientale et australe), la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) et la CEPGL (Commission économique des pays de la région des Grands Lacs). Elle est restée peu active dans ces organisations à cause de son instabilité économique et politico-institutionnelle.

En 2012, elle a pris une part active aux travaux sur l'Union douanière du Comesa qui ont essentiellement porté sur l'état de la mise en œuvre, par les États membres, des instruments principaux de l'Union, notamment la nomenclature tarifaire commune (NTC), les listes d'alignements tarifaire, le tarif extérieur commun (TEC), et le code des douanes. La RDC a en outre participé au Conseil des ministres de la SADC qui a traité de la Zone de libre échange tripartite Comesa-EAC-SADC et de la mise en œuvre de l'Union douanière de l'organisation.

Le compte courant est resté structurellement déficitaire en raison du déficit continu de la balance des services et des revenus des facteurs. Cependant, le déficit du compte courant a diminué, passant de 11.5 % du PIB en 2011 à 9.2 % du PIB en 2012. Cette relative amélioration est consécutive à l'accroissement des exportations. La balance commerciale est passée de 3.2 à 7.0 % du PIB entre 2011 et 2012. Au premier semestre 2012, les exportations ont été dominées par le cuivre et le cobalt (ensemble 88 % du total). Les importations sont principalement constituées des biens d'équipement (63.8 %) suivis des biens de consommation (20.9 %). Le rebond des exportations qui tient essentiellement à l'accroissement de la demande de minerais des pays émergents a eu pour conséquence un accroissement des réserves de change. A fin 2012, elles étaient de 1 505.63 millions USD, soit une couverture des importations de 8.6 semaines.

Une sortie de capitaux de 381.6 millions USD a été enregistrée en 2012 contre une entrée de 393.1 millions USD en 2011 en raison d'un accroissement des investissements en portefeuille à l'étranger. De 2011 à 2012, les IDE sont passés de 1 596 à 1 620.8 millions USD, et ils ont été essentiellement attirés par les industries extractives. Globalement, le compte capital et opérations financières a affiché un excédent de 622.6 millions USD en raison des importants transferts au profit de l'État (913 millions USD).

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2004	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Balance commerciale	1.2	-5.2	5	3.2	7	4.1	2.2
Exportations de biens (f.o.b.)	28.1	39.3	63.4	62.4	61.1	56.2	52.5
Importations de biens (f.o.b.)	26.8	44.6	58.4	59.2	54.1	52.2	50.2
Services	-4.9	-10.5	-14.6	-13	-10.4	-10.4	-9.4
Revenu des facteurs	-4.7	-7	-6.9	-8.1	-11.5	-13.9	-13.2
Transferts courants	5.5	12.2	8.4	6.3	5.6	5.7	4.9
Solde des comptes courants	-3	-10.5	-8.1	-11.5	-9.2	-14.5	-15.4

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932821648>

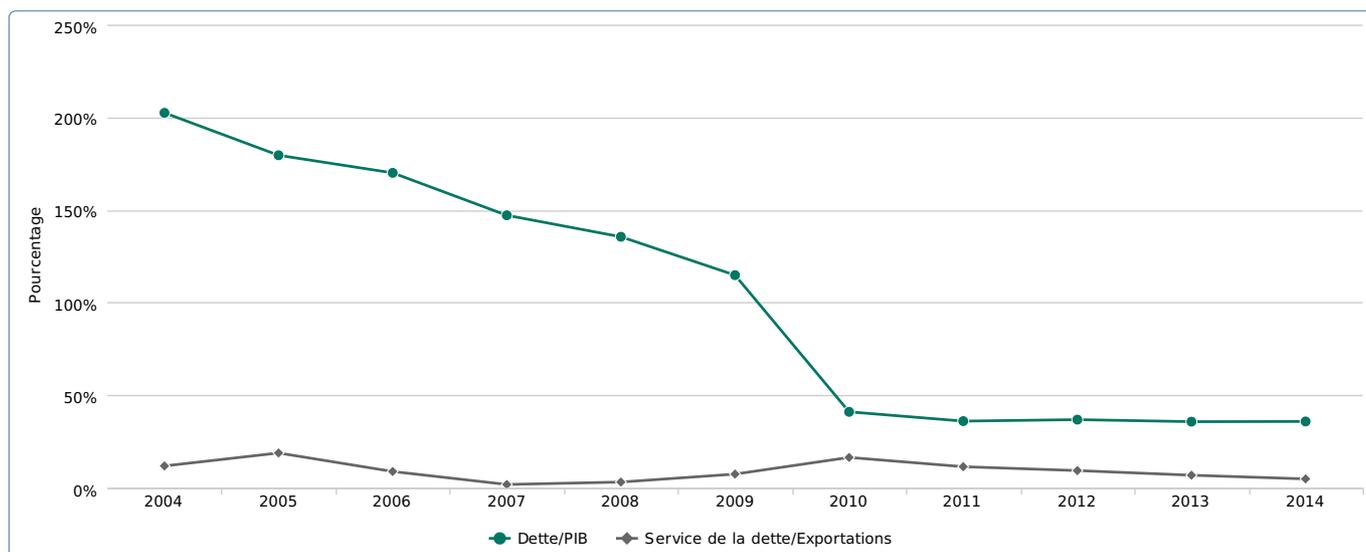
Politique de la dette

La dette publique reste insoutenable avec un risque de surendettement élevé. Le pays a pourtant bénéficié d'annulations substantielles de sa dette extérieure en 2010/2011 dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Mais l'importance des arriérés de la dette intérieure et la persistance des velléités d'un surendettement extérieur pèsent sur les comptes. Le stock de la dette extérieure qui était tombé à 4 732 millions USD en 2011 est remonté à 5 595 millions USD en 2012.

Le paiement du service de la dette extérieure programmé en 2012 représentait 1.6 % des exportations et 4 % des recettes publiques mais il a été partiellement exécuté. En février, la RDC avait accumulé des arriérés de paiements de plus de 18 millions USD. Ces arriérés ont été apurés et des mesures ont été prises en vue de renforcer la gestion de la dette. S'agissant des arriérés de paiements sur la dette intérieure, ils se sont accrus de 163 milliards CDF (180 millions USD) entre 2011 et 2012.

La coordination de la gestion de la dette et des autres politiques macroéconomiques sera fondamentale pour éviter que l'endettement public n'évince les efforts de développement. Il s'avère aussi indispensable pour le gouvernement de maintenir une politique prudente d'emprunt en vue de réduire la vulnérabilité du pays.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations 2013



2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815967>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Constitué d'entreprises appartenant pour la plupart aux étrangers et de plusieurs entreprises informelles à faibles productivité et rentabilité, le secteur privé est embryonnaire. Le manque d'infrastructures, le déficit énergétique, l'accès difficile au crédit et la faible attractivité du climat des affaires constituent des freins au développement du pays et à l'amélioration de sa compétitivité internationale en limitant les économies d'échelle.

Depuis 2003, la RDC a envisagé son adhésion à Ohada afin de créer un environnement favorable à l'investissement. A cet effet, plusieurs études et formations ont été organisées mais ce n'est qu'en 2010 que la loi autorisant l'adhésion à cette organisation a été promulguée. Le dépôt des instruments de ratification a été opéré en juillet 2012. Mais malgré les efforts réalisés en 2011 pour assainir le climat des affaires, le pays a reculé d'une place dans le classement *Doing Business*, passant de la 180^e à la 181^e place. Les faiblesses observées dans le raccordement à l'électricité, la protection des investisseurs, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats sont considérées comme responsables. Cependant, des progrès ont été réalisés en matière d'octroi des permis, de transfert de propriété et de règlement de l'insolvabilité.

La réforme du guichet unique du commerce, lancée depuis 2010, est presque achevée. En 2012, le gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier un opérateur privé pouvant accompagner cette évolution. L'aboutissement de cette démarche pourrait permettre au pays d'améliorer son classement dans la prochaine édition du rapport *Doing Business* car elle débouchera sur une réduction des coûts en douane et permettra d'accélérer le traitement des dossiers d'import/export en raison d'une réduction du nombre d'intervenants aux frontières.

Toujours dans le secteur du commerce, le gouvernement a décidé, en 2012, la suppression de certaines redevances à payer à l'Office congolais de contrôle afin de faciliter les échanges internationaux. Eu égard à l'envolée des prix alimentaires et pétroliers mondiaux, le gouvernement a supprimé le paiement des redevances relatives au contrôle de la qualité des produits céréaliers et pétroliers afin de réduire les coûts de revient des importateurs. Au même moment, il a renforcé le contrôle de la qualité des importations. Pour faire face à la pollution et améliorer la qualité des véhicules utilisés dans le cadre du transport urbain, il a aussi limité les importations de véhicules à ceux fabriqués après 2002.

L'attractivité du pays reste compromise par l'approvisionnement irrégulier et insuffisant en électricité et l'instabilité politico-sécuritaire. Une amélioration de l'accès au financement de long terme dans le cadre d'un marché sous-régional plus intégré et harmonisé ainsi que la poursuite de la politique gouvernementale des grands travaux pourraient grandement contribuer à améliorer l'environnement des affaires.

Secteur financier

Le système financier comprend 26 établissements de crédit, une compagnie d'assurance, une centaine d'institutions de microfinance (IMF), ainsi que plusieurs messageries financières et bureaux de change. Afin de préserver la santé de ce secteur et protéger l'épargne, la BCC a retiré l'agrément à dix IMF. Ce retrait s'est justifié par le fait que ces institutions évoluaient en marge des dispositions légales et réglementaires en matière de gestion prudentielle. Le système financier pourra profiter, à partir de l'année 2013, de la modernisation de la Centrale des risques et du Système national de paiement.

Créé en 2011, le Fonds national de microfinance (FNM) a démarré ses activités en 2012 avec un capital de 2.5 millions USD que le gouvernement a mis à sa disposition. Ce dernier et certains bailleurs de fonds ont annoncé des apports additionnels de fonds pour 2013 afin de permettre au fonds de monter en puissance et de participer efficacement à la lutte contre la pauvreté. Pour soutenir financièrement les efforts de relance économique, le gouvernement a, par ailleurs, décaissé une somme de 5 millions USD en faveur de la Société financière de développement (Sofide) sur les 10 millions requis pour son redressement.

En 2012, le système bancaire a connu d'importantes mutations. L'expansion des distributeurs automatiques de billets de banque a généré une utilisation accrue de la monétique. L'introduction du *Mobile Banking* a bouleversé les usages. Et la télécompensation des transactions bancaires en ligne a facilité les transactions en monnaie nationale sur toute l'étendue du territoire. La BCC a également introduit la gestion automatique des paiements en devises étrangères et mouvements des capitaux entrants comme sortants afin de faciliter l'élaboration de la balance des paiements.

Le total bilantaire des banques se chiffre à 3 473 millions USD, le volume des dépôts atteint 2 435 millions USD et le volume des crédits à l'économie est de 1 418 millions USD. Malgré ces progrès, le secteur financier congolais reste superficiel, notamment à cause d'un faible taux de bancarisation (2 %) et d'un accès limité aux services. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont du mal à obtenir des prêts, le crédit étant surtout accordé à quelques grandes entreprises. Sur le total des crédits accordés par le système bancaire en 2012, plus de 60 % avaient un terme court (moins d'une année) dont 48.5 % accordés sous forme de découvert bancaire. Les crédits à long terme, qui soutiennent mieux la croissance, n'ont représenté que 4.6 % des crédits accordés.

La plupart étaient libellés en monnaie étrangère (95 %) car les banques commerciales reçoivent surtout des dépôts en devises et que la plupart des agents économiques les préfèrent.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Le secteur public a beaucoup souffert de l'instabilité politico-institutionnelle qui a eu pour conséquence une mauvaise gouvernance économique et financière, une aggravation des déficits budgétaires et une fragilisation de l'autorité de l'État. Parallèlement aux efforts de stabilisation de l'économie à court terme, d'importantes réformes structurelles sont engagées, notamment la réforme des services publics et la promotion de la bonne gouvernance en vue de renforcer l'état de droit et de promouvoir la transparence.

Bien qu'il soit inscrit dans la Constitution, le processus de décentralisation politico-administratif est lent, surtout au plan financier en raison des retards observés dans le transfert de compétences, le déploiement des outils de gestion des finances publiques au niveau provincial et l'amélioration des capacités humaines. La nomenclature des actes générateurs de recettes pour le gouvernement central et pour les provinces a été définie. Les organes de passation de marchés publics au niveau provincial ne sont pas encore tous installés.

Gestion des ressources naturelles et environnement

Malgré ses nombreuses ressources naturelles, la RDC compte parmi les pays les plus pauvres du monde. Les recettes fiscales provenant du secteur minier sont relativement faibles en raison de la prédominance de l'artisanat et de l'informel, des faiblesses institutionnelles et administratives, de la fraude à l'exportation et de la persistance de la corruption. En 2011, l'ONG britannique Free Fair RDC a révélé la vente des droits miniers congolais à des prix dérisoires au bénéfice de sociétés fictives, basées essentiellement dans des paradis fiscaux tels que les Iles Vierges britanniques. Elle a identifié 59 entreprises fictives et estime le manque à gagner pour le pays à 5.5 milliards USD. Cette situation a poussé le FMI à suspendre son appui au programme économique du Gouvernement. Pour prévenir de tels dérapages, la Banque mondiale finance, depuis 2010, le projet Promines à hauteur de 92 millions USD. Ce dernier vise à renforcer les capacités des institutions responsables de la gestion du secteur minier. Il doit également améliorer les conditions pour accroître les investissements dans le secteur, stimuler les revenus provenant de l'exploitation minière, et augmenter la production en quantité et qualité. Le Gouvernement a décidé de revoir les codes minier et pétrolier. Les nouveaux textes devraient contenir des mesures rigoureuses en matière de transparence, d'appel d'offre et de défense des droits des communautés locales. Avec de telles innovations, il sera possible de prévenir la corruption et de garantir au pays d'obtenir le prix le plus élevé possible pour ses ressources naturelles. Les ressources allouées au secteur de l'environnement représentent moins de 1 % du budget pour 2012 et ne couvrent qu'un minimum de dépenses courantes. Les investissements réalisés dans le secteur ont été financés par la coopération internationale. Alors que la constitution consacre la décentralisation de la gestion des ressources naturelles, les populations locales participent timidement à la prise de décisions relatives à leur environnement.

Contexte politique

Le contexte politique reste marqué par la contestation du verdict des élections de novembre 2011 qui ont, de nouveau, porté le président Joseph Kabila à la tête du pays, ainsi que par les violences qui ont secoué les provinces orientales du pays. Selon quelques observateurs indépendants, des irrégularités ont entaché le processus électoral. Plusieurs partis de l'opposition et certaines organisations de la société civile ont préconisé une annulation pure et simple du scrutin. D'autres ont suggéré un dialogue de la classe politique pour décrier la situation. La contestation des résultats des élections et des divisions au sein des partis de l'opposition ont retardé le lancement des activités de l'Assemblée nationale.

Un groupe rebelle dénommé M23 (Mouvement du 23 mars) a vu le jour à l'Est du pays en 2012 et revendique le respect des accords signés entre le gouvernement et l'ancien mouvement rebelle Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) dont il est issu. Ce mouvement a mis à mal les avancées réalisées en matière de situation sécuritaire à l'Est du pays. Plusieurs initiatives, tant au niveau sous-régional qu'international, ont été envisagées pour apaiser la situation politique et mettre fin à la crise. Malgré la reconnaissance et la dénonciation par la communauté internationale d'appuis extérieurs au mouvement M23, la guerre persiste et continue de faire des dégâts dans la ville de Goma. En 2013, l'environnement politique dépendra de l'issue des négociations en cours entre le gouvernement et les rebelles.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Malgré l'accélération de la croissance et la baisse des pressions inflationnistes ainsi que la relative stabilité monétaire, la situation sociale est restée préoccupante en 2012. La RDC ne pourra pas réaliser les OMD à l'horizon 2015. Dans l'Indice du développement humain (IDH) en 2012, le pays occupe la dernière place (186^e). De nombreux parents ne peuvent s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants. Au Nord-Kivu, certaines écoles n'ont pas repris à la date prévue à cause de l'insécurité liée aux conflits. Pour soutenir le secteur éducatif, le gouvernement a distribué plusieurs manuels gratuitement en 2012, dans toutes les écoles du pays, pour les quatre premières années du cycle primaire. Toutefois, la déperdition scolaire est restée élevée (4 millions d'enfants).

Le gouvernement s'est engagé, dans son programme d'actions 2012-2016, à rénover les écoles à travers tout le pays. Il entend par ailleurs, généraliser, dans toutes les provinces, la suppression du paiement des frais scolaires au niveau primaire. Il souhaite aussi renforcer l'enseignement technique et professionnel par la réhabilitation, la construction et l'équipement des salles de classe, la rénovation des programmes d'étude, le recyclage des enseignants et la transformation de certaines écoles secondaires générales en sections techniques et professionnelles, surtout en milieu rural. Le plan intérimaire d'éducation (PIE) vise à améliorer l'accessibilité, l'équité et la rétention ainsi que la qualité et la pertinence de l'enseignement. Le gouvernement compte porter le taux brut de scolarisation (sans distinction d'âge) dans le primaire à 110 %, d'ici 2016, la proportion des filles dans les effectifs du primaire à 50 %, le taux d'achèvement du primaire à 75 %, et le taux d'analphabétisme à moins de 10 %.

La situation sanitaire est restée préoccupante en raison d'un environnement insalubre, d'un important déficit nutritionnel et d'un accès difficile à l'eau potable. Ce dernier point est notamment responsable d'une forte propagation de la fièvre typhoïde. L'épidémie du choléra s'est aggravée dans certaines provinces à cause d'un manque de toilettes publiques (19 276 cas identifiés en juillet 2012 contre 5 724 cas en 2011). Dans certains hôpitaux, l'accès aux premiers soins pose de sérieux problèmes. Le paludisme est toujours au premier rang des causes de mortalité en RDC. La prévalence du VIH demeure très élevée en raison de la prostitution et des violences faites aux femmes. La voie sexuelle reste le mode de transmission de ce virus le plus répandu dans le pays (plus de 83 % des cas).

Le gouvernement s'apprête à mettre en place une feuille de route pour le secteur de l'eau et de l'assainissement couvrant l'horizon 2012-2020. Ce document reprendra un ensemble de mesures et actions devant permettre à 70 % de la population d'avoir accès à l'eau potable et aux dispositifs d'assainissement.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La pauvreté demeure largement répandue (avec une incidence estimée à 70 %) à cause du bas niveau des salaires et des conditions difficiles d'accès au marché du travail. Le taux de chômage dépasse 50 % au niveau national et touche indistinctement les hommes et les femmes, quel que soit leur niveau d'éducation. Le taux de chômage des jeunes est très préoccupant : environ 30 % des actifs de moins de 25 ans se trouvent en dehors du marché de l'emploi.

Toutefois, dans le secteur public, une augmentation de 9.48 % de l'enveloppe salariale des fonctionnaires a été enregistrée en 2012. Elle est passée de 1 096 à 1 200 milliards CDF. Les fonds additionnels ont servi à faire face aux revendications des enseignants, des magistrats, des médecins et d'autres catégories de fonctionnaires de l'État. Le gouvernement a, dans son budget 2012, revu l'importance des crédits accordés aux secteurs sociaux de base : santé et éducation. De 2011 à 2012, les crédits budgétaires votés pour le secteur éducation ont augmenté de 2 % et ceux du secteur santé publique ont augmenté de 1.5 %.

Afin d'améliorer la protection sociale des travailleurs, le gouvernement a exigé que toutes les entreprises s'affilient à l'Institut national de sécurité sociale (INSS) et à l'Institut national de préparation professionnelle (INPP). Elles doivent y verser chaque mois 8.5 % du salaire de leurs employés. Le gouvernement a également accordé une subvention mensuelle de 300 000 USD à la mutuelle de santé des enseignants du primaire, secondaire et professionnel (créée en novembre 2011). Cela permettra de faciliter l'accès des enseignants et de leurs dépendants aux soins de santé.

Égalité hommes-femmes

Les femmes, qui représentent plus de 50 % de la force de travail du pays et génèrent l'essentiel de la production alimentaire, sont victimes de plusieurs formes de violence. Elles sont encore en minorité au sein des institutions de l'État (gouvernement, Parlement, administration publique), du secteur privé, des syndicats, des coopératives, des organisations professionnelles ainsi que des organisations communautaires de base. Leur représentativité aux postes de pouvoir est estimée à moins de 10 % pour l'ensemble du pays et à 5 % pour Kinshasa. En avril 2011, un projet de loi sur la parité femme/homme a été adopté par le Parlement mais sa promulgation tarde à être publiée.

En septembre 2012, le gouvernement a organisé un atelier sur l'égalité femmes/hommes dans l'enseignement supérieur, universitaire, et la recherche scientifique avec comme principaux objectifs : (i) la consolidation des

concepts de base nécessaires à une compréhension structurelle des inégalités femmes/hommes ; *(ii)* la divulgation des données actualisées sur les inégalités entre femmes et hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche ; *(iii)* la mise en perspective de l'enjeu de l'égalité femmes-hommes dans le contexte des évolutions législatives récentes ; *(iv)* la présentation des instruments d'un diagnostic des inégalités de genre à l'université ; *(v)* l'appropriation des différentes séquences et des principaux instruments d'une stratégie efficace en faveur de l'égalité ; et *(vi)* l'introduction à la construction d'indicateurs de suivi et d'évaluation adaptés aux différentes aires d'intervention.

Analyse thématique : Transformation structurelle et ressources naturelles

L'agriculture et le secteur minier sont les principaux moteurs de l'activité économique depuis 1960. Ces deux secteurs ont toujours représenté environ 50 % du PIB. En 2012, l'agriculture représente 40 % du PIB et les industries extractives, 12 %. Environ 70 % de la population vit en milieu rural et dépend de ces activités. Les recettes d'exportation du pays proviennent en outre essentiellement des produits miniers (88 % en 2012).

La RDC dispose d'importantes potentialités agricoles, pétrolifères et minières. Son hydrographie présente un grand potentiel de production d'électricité et d'eau potable. Le pays compte en outre près de 100 millions d'hectares de forêt tropicale dense dont 60 millions pourraient soutenir une exploitation forestière durable. Les bassins sédimentaires regorgent de plus de 1 000 substances minérales dont 30 % des réserves mondiales de diamant, 60 % de cobalt et 10 % de cuivre. Ces richesses n'ont pas permis le développement du pays. Elles ont au contraire alimenté des conflits armés entre 1990 et 2000 qui ont eux-mêmes encouragé la fraude et donc limité l'apport de l'activité à l'économie nationale. Environ 60 % des minerais produits dans les régions de l'Est passent illégalement les frontières et apparaissent dans les statistiques d'exportation des pays voisins.

De 1967 à 1974, les progrès affichés par l'économie étaient tirés par les performances du secteur minier qui contribuait pour 12 % au PIB et 40 % aux recettes publiques. La chute brutale des cours mondiaux du cuivre et du cobalt, sous l'effet du premier choc pétrolier en 1974, a entraîné un effondrement de la Gécamines (principale compagnie minière). Dans les années 80, le secteur a représenté 25 % du PIB, 25 % des recettes fiscales et 75 % des exportations. La Gécamines gérait, à elle seule, 60 % des exportations. Sur les 5,5 % de repli du PIB de 1990 à 2000, deux points sont à attribuer aux industries extractives. Ceci tient aux importantes pertes financières réalisées par les entreprises minières publiques du fait de leur mauvaise gouvernance et de la lourde charge fiscale qui pesait sur elles, ainsi qu'à un environnement hostile aux opérateurs privés.

En 2002, la promulgation de nouveaux codes agricole, forestier et minier, dans un contexte de cours mondiaux élevés, a favorisé l'implantation de plusieurs multinationales dans le pays (telles que BHP Billiton, De Beers et Phelps) ainsi que la reprise de l'activité économique, notamment des secteurs forestiers et miniers. La récession mondiale de 2008/09 a entraîné une baisse considérable des cours des principales exportations du pays et, partant, une diminution sensible de ses recettes. Plus de 40 entreprises minières ont fermé leurs portes dans la province du Katanga, détruisant près de 300 000 emplois. La reprise de l'économie mondiale en 2010, en provoquant une nouvelle montée des cours mondiaux des minerais, a redonné du tonus aux industries extractives congolaises.

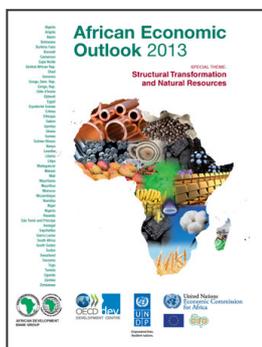
L'exploration/production du pétrole est restée très faible à cause des blocages structurels qui ont ralenti les réformes nécessaires au développement du secteur. Les contreperformances tiennent aussi à la faiblesse des investissements, au vieillissement et au non-renouvellement des équipements qui, à terme, ont conduit à la fermeture de certains puits. De 2010 à 2012, une baisse de la production du pétrole a été observée du fait du reconditionnement de certaines installations de la société Perenco. La production de pétrole devrait néanmoins augmenter au cours des prochaines années avec l'entrée en exploitation des zones potentiellement pétrolifères du parc de Virunga et du lac Albert ; ces zones sont respectivement explorées par les firmes Soco International et Total. Il faut noter que le pétrole congolais est lourd et n'est pas suffisamment traité à l'intérieur du pays, d'où une contribution relativement faible du secteur à la création de richesses.

Le secteur énergie a globalement affiché des contreperformances depuis 1960 en raison de la vétusté de son réseau et de son outil de production ainsi que des problèmes technico-financiers que connaissent la Régideso (Régie de distribution d'eau) et la SNEL (Société nationale d'électricité). L'entretien des équipements a été insuffisant et les nouveaux investissements quasi inexistant. Le secteur a pesé négativement sur la croissance et a imposé aux entreprises et ménages des coûts énormes. Actuellement, la SNEL dessert 10 % de la population avec des services de piètre qualité. Le système de distribution d'électricité n'a pas la capacité suffisante pour répondre à la demande, les lignes de Kinshasa et celles d'Inga - Katanga étant surchargées. On assiste aussi à la dégradation progressive de la desserte en eau potable : seule 46 % de la population y a accès.

L'État a cédé des actifs miniers et des concessions forestières à certaines entreprises dont la gestion manque de transparence. En 2008, il a signé des contrats avec un groupe de compagnies chinoises sous forme d'un troc concessions minières contre infrastructures de base pour un montant de 9 milliards USD. La Gécamines et la Sodimico ont vendu des participations dans quatre sites miniers majeurs sans publier d'informations sur ces transactions. Ces contrats soulèvent de vives discussions car ils ont été conclus dans le secret ; certains actifs ont été cédés à des prix inférieurs à ceux du marché ; les entreprises qui en ont bénéficié étaient basées dans des paradis fiscaux et ont ainsi pu dissimuler l'identité de leurs véritables propriétaires. Le risque de détournement de fonds et de pertes de revenus est très élevé. Les autorités devraient proscrire les pourparlers secrets avec ce type d'entreprises.

Afin de créer un bon système de gestion des ressources naturelles, la RDC s'est dotée d'un comité national sur l'Initiative pour la transparence dans la gestion des industries extractives (EITI) en 2009. Dans le cadre de la stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation, cinq comitoyers regroupant tous les services nationaux concernés par l'industrie des minerais ont été créés dans le Nord et le Sud-Kivu. Ils améliorent la traçabilité et assurent une plus grande proximité entre ces services et les zones minières. En 2012, le gouvernement a décidé de revoir les codes minier et pétrolier. Ils devraient intégrer des mesures rigoureuses en matière de transparence, d'appels d'offre et de défense des droits des communautés locales. Avec de telles

innovations, il sera possible de prévenir la corruption et d'obtenir le prix le plus élevé possible pour les ressources naturelles du pays.



Extrait de :
African Economic Outlook 2013
Structural Transformation and Natural Resources

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE, *et al.* (2013), « République démocratique du Congo », dans *African Economic Outlook 2013 : Structural Transformation and Natural Resources*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2013-20-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.